

Réf: Dossier 488372

Avis de constitution

SOCIETE « ESSENCE OF BEAUTY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 5, Lot ND, Ilot
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés le 09/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESSENCE OF BEAUTY »

Objet : LA CREATION, LA FABRICATION, L'ACHAT, LA VENTE, L'IMPORTATION, L'EXPORTATION ET LA DISTRIBUTION DE PRODUITS DE PARFUMERIE, BIEN-ETRE ET UNIVERS SENSORIEL ; LA DECORATION, L'AMENAGEMENT INTERIEUR ET LA MISE EN AMBIANCE DES ESPACES ; LA CONCEPTION D'OFFRES, DE COFFRETS ET D'IDENTITES OLFACTIVES POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES ; L'ORGANISATION D'ATELIERS, D'EVENEMENTS ET D'EXPERIENCES SENSORIELLES. ET PLUS GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, FINANCIERES, MOBILIERES OU IMMOBILIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 5, Lot ND, Ilot
ND

Dirigeant(s) Mme NIGNAN JESSICA ANGE SOPHIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02590 du 27/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13718/GTCA/RC/2026 du 27/02/2026

